

Compte rendu du CVU du 02 03 2026

1. Informations de la Présidente, du Vice-Président du CVU et du Vice-Président. Étudiant (information et échanges)

Informations de la Présidente

Contexte de tensions politiques suite à ce qu'il s'est passé à Lyon (débat sur la liberté d'expression politique sur les campus : liberté protéger par les lois)

Je prends ici devant vous l'engagement de tout faire pour que ces droits et libertés soient protégés et promus et dans la mesure où il n'y a pas d'atteinte à l'ordre public.

Le contexte international a évolué ce week-end qui m'amène à prendre des restrictions de déplacements pour les étudiants et les personnels (à destination d'une 10e de pays de proche et moyen orient) On est en cours d'identification des déplacements déjà en cours d'étudiants.

La loi de finances 2026 : une bonne nouvelle, la PSC obligatoire est prise en charge intégralement (charge à couvrir de 1,1 M). Pour ce qui concerne le CAS pension, prise en charge à 75%, ce qui nous laisse 2 millions de reste à charge.

Grosso modo : déficit aux alentours de 5 millions en 2026. Nous aurons un résultat négatif sur 2026. Mise en place du repas à 1 euro pour tous les étudiants à partir du 1er mai.

LPR : connaît une nouvelle marche en 2026, qui ne permettra aucune revalorisation indemnitaire pour les personnels + aucune mesure catégorielle pour les fonctionnaires + pas de repyramidage pour les MCF, revalorisation des salaires des doctorants poursuivra sa progression.

Assises du financement des universités lancés par le Ministère ESR et Ministère des comptes publics : on peut espérer un diagnostic partagé entre les universités et notre ministère.

J'ai mis en place un GT toilettage du décret de création de l'UL : s'interroger sur la pertinence de faire évoluer le texte. 1ère séance qui a déjà eu lieu : décanter les sujets et la complexité des sujets. Travaux vont se poursuivre, retour plus détaillé lors du prochain CVU.

Accueil du séminaire des universitaires U10 mi-mai 2026.

Informations du VP CVU

Mois de la finale de ma thèse en 180 secondes

Mois de la santé (37 événements)

Mois du concours culturel des discriminations : tout le monde peut voter

Mois où commence les JACES

1er regroupement de tous les étudiants artistes de l'UL : 9 mars

Ont eu lieu :

Journée dédiée aux référents vie étudiante : toutes les composantes formations auront leur référent vie étudiante.

Conseil Académique de la Vie Lycéenne des lycéens de Lorraine : thématique : la vie étudiante

Commission retrait de label s'est réunie, l'association n'a pas demandé de labellisation

Distribution des culottes menstruelles : 1250 demandes reçues par la DLI alors 7000 culottes disponibles. On va pouvoir l'ouvrir à d'autres étudiants que les primo-entrants.

Information VPE

l'UL va organiser la rencontre nationale des VPE universitaires en avril

Bien avancé sur le label RSE pour les associations : avril/mai

Inauguration des travaux de l'amphi Lemoigne

Procurations : 8 procurations

2. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire du 19 janvier 2026 (décision)

vote : 2 abstentions

3. Mise à jour des procédures régissant la vie associative

VPE : Travail de clarification et de mise au propre et de mettre en lien les services concernés (DPSE/DAJ/DVUC)

Notice envoyée par la présidente sur le cadrage des événements festifs : un certain nombre de protocoles étaient inconnus

Idee : inclure ce document dans la labellisation, transformer cette notice en document engageant et en faire le règlement de cadrage.

Faciliter la déclaration des événements par ITOP, on a abandonné le limesurvey non accessible aux associations étudiantes.

Angus (FEDELOR) : sur le règlement sur le point B, on a juste un exemple. Qu'est-ce qui détermine un événement exceptionnel.

VPE : le lien vous emmène vers un document qui reprends tous les éléments (logigramme)

Julien (ESPOIR) : pourquoi la demande doit être formulée 2,5 mois à Nancy et 4,5 mois pour Metz ?

VPE : 2 mois est un délai national (délai UL 2 semaines) et 4 mois pour Metz, c'est la ville de Metz qui l'impose

Julien (ESPOIR) : concernant l'événement tragique de novembre, est-ce que la responsabilité de l'UL a été engagée ?

Pdte : enquête judiciaire toujours en cours pour identifier le conducteur du véhicule qui a percuté le jeune sur l'autoroute. Le taux d'alcoolémie du jeune est très important. La commission de retrait de label a été saisie. Ce travail a permis de préciser les responsabilités de chacun en cas de manifestation. Il y a toujours une responsabilité universitaire quand les étudiants organisent une manifestation et mettent en danger la vie d'un étudiant. Beaucoup d'éléments à prendre en considération, je prendrais mes responsabilités.

VPE : le label n'est pas qu'un ajout de règles mais surtout un accompagnement, tout devient compliqué.

Julien (ESPOIR) : est-ce qu'on sait si l'alcoolisation importante de l'étudiant était consentie ou bizutage ?

Pdte : on n'a pas d'information pour dire que cette situation relève du bizutage. Aucun lien n'a été établi à ce jour à ce niveau.

VPE : pour moi c'est plus de la pression sociale, de la coutume..

Angus (FEDELOR) : comment on va informer les associations ?

VPE : la labellisation était manuelle avant, aujourd'hui plus de 200 associations labellisées, on a essayé d'automatiser la labellisation par la plateforme. Dans la démarche, on remet un dépôt de document qui devra être signé. Cas pour les 2 documents. Comment on explique tout ça : on va former les personnes des composantes, notice à destination des composantes, webinaire de forme café, idem pour les associations.

Angus (FEDELOR) : est-ce qu'il y aura une vérification de ces déclarations

VPE : différence entre les manifestations qui nécessitent une autorisation et une notification.

3.1 Charte de labellisation Assos UL (avis)

vote : unanimité

3.2 Règlement de cadrage d'activité des associations (avis)

vote : unanimité

4. SUAPS

4.1 Modification du règlement intérieur du SUAPS (Avenant du RI du SUAPS) (avis)

Stéphane Vuillien directeur du SUAPS :

avenant sur le RI qui spécifie les ayant droits qui ont accès aux offres sportives du SUAPS. Déjà précisé sur le site internet.

vote : unanimité

4.2 Composition théorique du Comité Sport (décision)

Demande des étudiants qui voulaient une représentation étudiante plus importante : l' élu du CVU peut être représenté par son suppléant, 1 étudiant de Nancy et Metz et site autre.

vote : unanimité

5. Bilan Semaine de la Recherche (information) report

6. Comité Culture

6.1 Présentation & cadrage (information)

Rattachement au CVU

Objectif général : discute et fixe la politique culturelle sur les dimensions suivantes

- la cohérence de la programmation culturelle
- la stratégie de communication culturelle
- l'accessibilité de l'offre culturelle : empêchements physiques, psychologiques, économiques
- la politique partenariale culturelle
- le développement des lieux de culture
- le soutien à l'émergence artistique et à la création
- la culture comme vecteur de diffusion des connaissances
- les échanges de pratiques et de contenus

6.2 Composition théorique du Comité Culture (décision)

Sandrine Delacote, pers extérieure : pourquoi il n'y a pas de représentation d'autres territoires que Nancy et Metz ?

DVUC : on travaille essentiellement avec Nancy et Metz et pour les 10 villes d'équilibre c'est le chargé de mission animation territoriale. On peut te laisser dans la liste des invités.

Flora : on peut rajouter pour les élus CVU : les représentants ou leurs suppléants ?

VP CVU : oui on peut le faire pour tous les conseils pour les étudiants

Stéphanie : est-il possible de le faire pour tous les élus CVU du comité culture (BIATS et EC)

VP CVU : on va le rajouter pour tous les élus CVU

Stéphanie : Il me semble que nous n'avons pas élus de suppléants pour le comité culture

VP CVU : il faudra procéder à leur élection au prochain CVU

Julien : il y a une sous-représentation des étudiants et des élus, c'est le comité de la DVUC et de l'UL mais pas assez celui des étudiants et personnels.

VP CVU : on est conscient des manques que vous mettez en avant, il n'y a pas beaucoup d'élus et d'étudiants. C'est un comité où il y a besoin d'experts.

Calendrier prévisionnel

16 février 2026 : discussion sur le cadrage du comité culture en équipe politique

2 mars 2026 : échanges et avis sur les missions et la composition théorique du comité culture par le CVU

début mars 2026 : invitation des membres au comité culture de juin 2026

mi-juin 2026 : tenue du comité culture

année universitaire 2026/2027 : 3 à 4 réunions par an

vote : 5 abstentions

7. FSDIE initiative

7.1 Subventions 1re session (avis)

2026 : 680 000 €

20 000 € de dépenses supplémentaires sur cette année // à 2025

2 gros événements (cartel des mines (2200 étudiants accueillis) et 24h de stan)

peu de demandes refusées en fonctionnement + de refus sur les manifestations

90 dossiers projets déposés : 80 acceptés, 10 refus

47 dossiers fonctionnement déposés : 47 acceptés, pas de refus

total accordé : 145 314,35 €

reste : 534 685,65 €

vote : 2 abstentions

7.2 Mise à jour de la liste des associations membres du Comité FSDIE (décision) report

8. Subventions 1re session Projets VU (avis)

13 projets, 12 soutenus (sommes demandées correspond à la somme obtenue)
il reste de l'argent mais le VP CVU n'a pas calculé.

vote : unanimité

9. Composition du comité B2E (décision)

Après-demain 23h59 : fin de dépôt des dossiers
Collégiums sciences et technologie note lui-même les dossiers de ses étudiants, cela permet de mieux travailler à l'adéquation des dossiers avec les formations. 3ème collégium concerné, les 2 autres sont INTERFACE et LMI.

9 trinômes

Julien : je connais l'investissement que cela représente : est-ce que les étudiants qui sont présents dans le comité B2E, ont eux-mêmes demandé le B2E ?

VP CVU : la réponse est oui et on gère

Pdte : il faut veiller à ce que des règles déontologiques s'appliquent, pas de motifs d'exclusion d'une partie de la population concernée. Le dispositif n'est pas limité dans son nombre d'attributions.

vote : 1 abstention

Fin à 16h20

Votre élue au CVU : Stéphanie DAP